

Faculté des arts et des sciences

# La gestion des examens des étudiants en situation de handicap à la FAS

Août 2016

## OBLIGATION D'ACCOMMODER

- La Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne prévoient plusieurs libertés et droits fondamentaux.
- Le **droit à l'égalité** est l'un de ces droits fondamentaux.
- Le **devoir d'accommodement** est un concept propre au droit à l'égalité.

# RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

- Le service de Soutien aux étudiant en situation de handicap (SESH) détermine les accommodements autorisés pour chaque étudiant. (liste en annexe)
- Le Service d'appui à la formation interdisciplinaire (SAFIRE) gère l'organisation des mesures d'accommodements aux examens.
- Les unités et les enseignant(e)s collaborent à la mise en place de ces mesures.
- L'étudiant participe activement à la recherche de possibilités d'accommodement; accepte un accommodement raisonnable et facilite l'implantation des solutions.

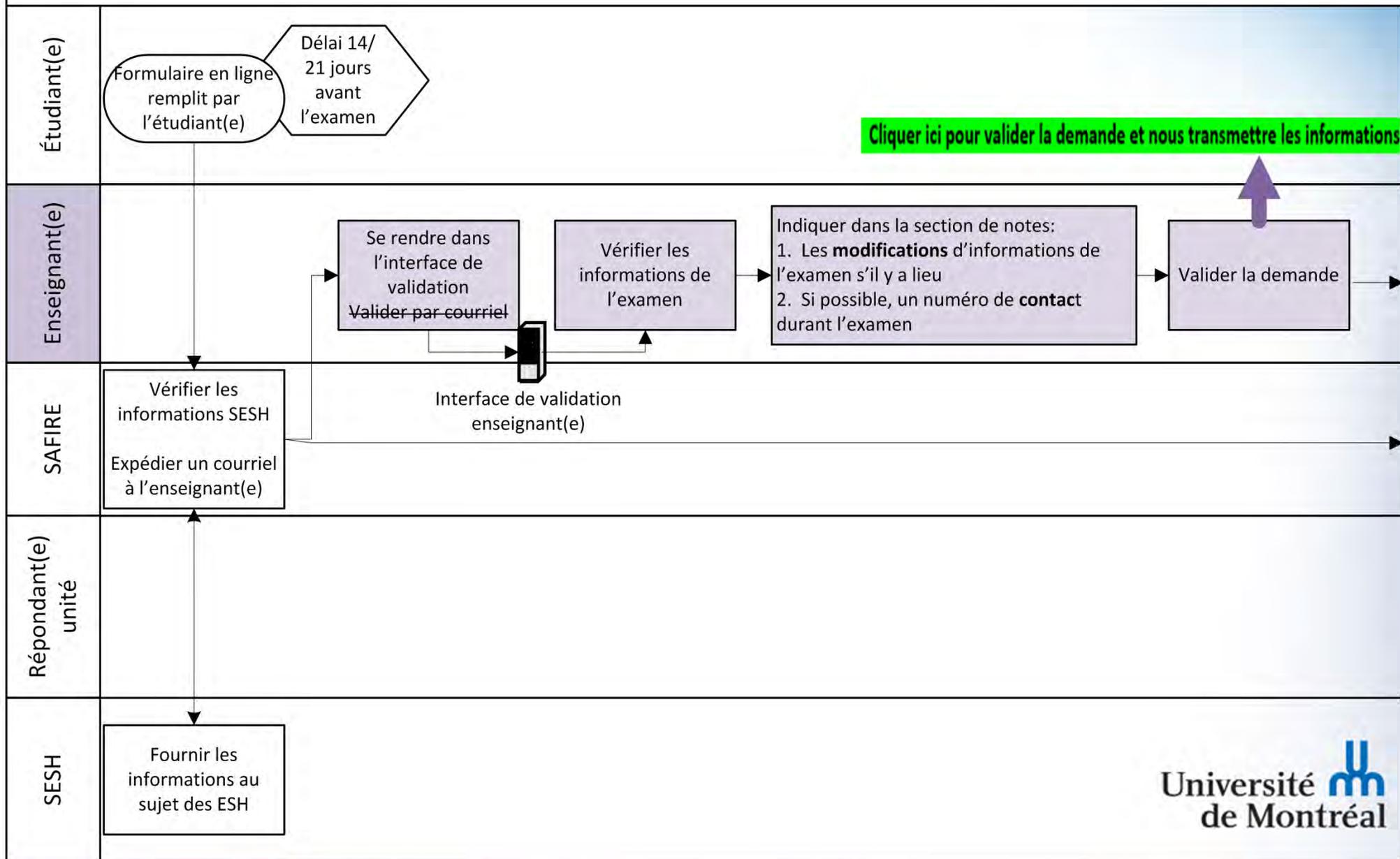
## RÔLE DE L'ENSEIGNANT(E)

### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE

- Prendre connaissance des ***Lettres des mesures d'accommodements*** remises par les étudiant(e)s.
- Discuter avec les **étudiant(e)s**.

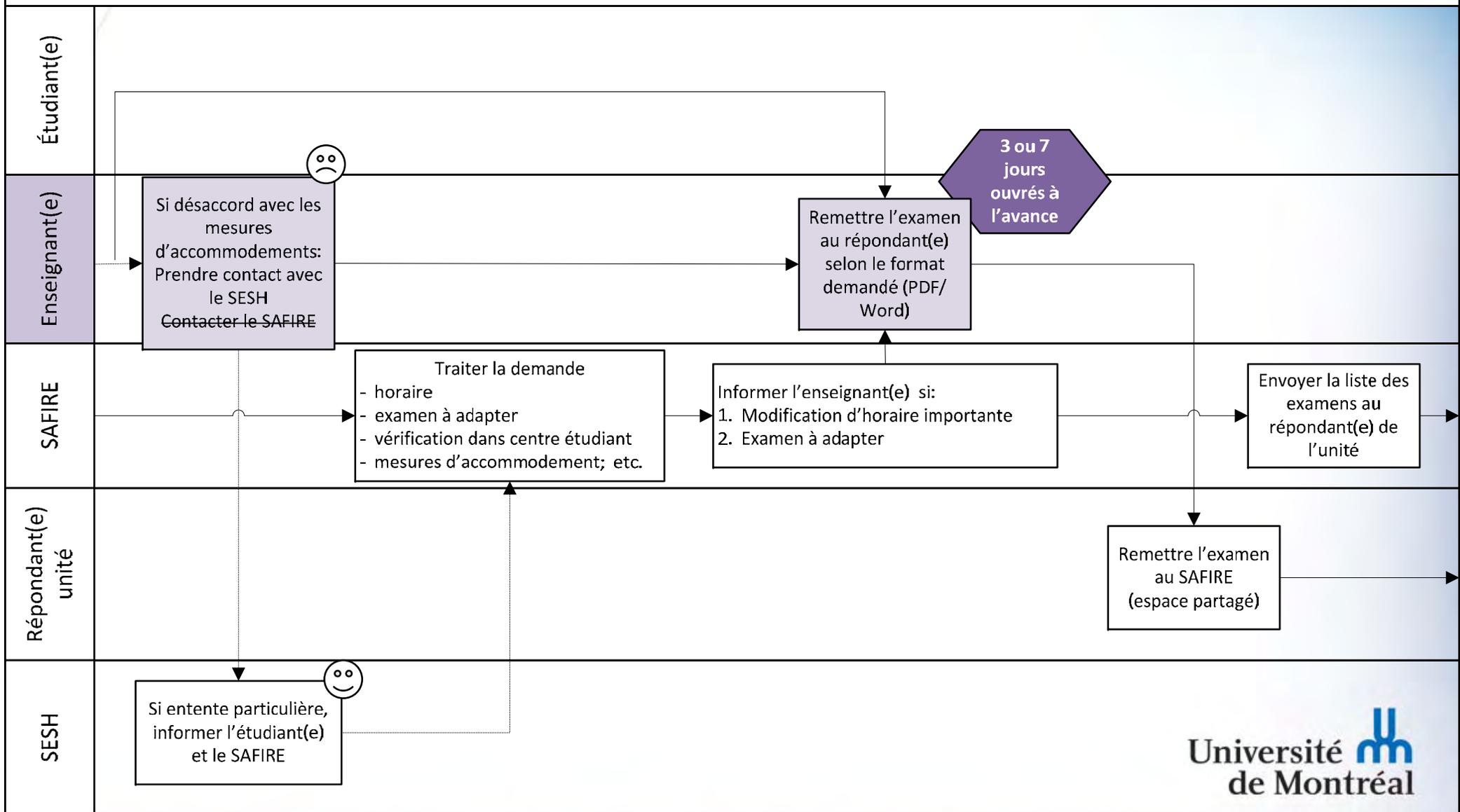
# Faculté des arts et des sciences

## Validation de l'enseignant(e)



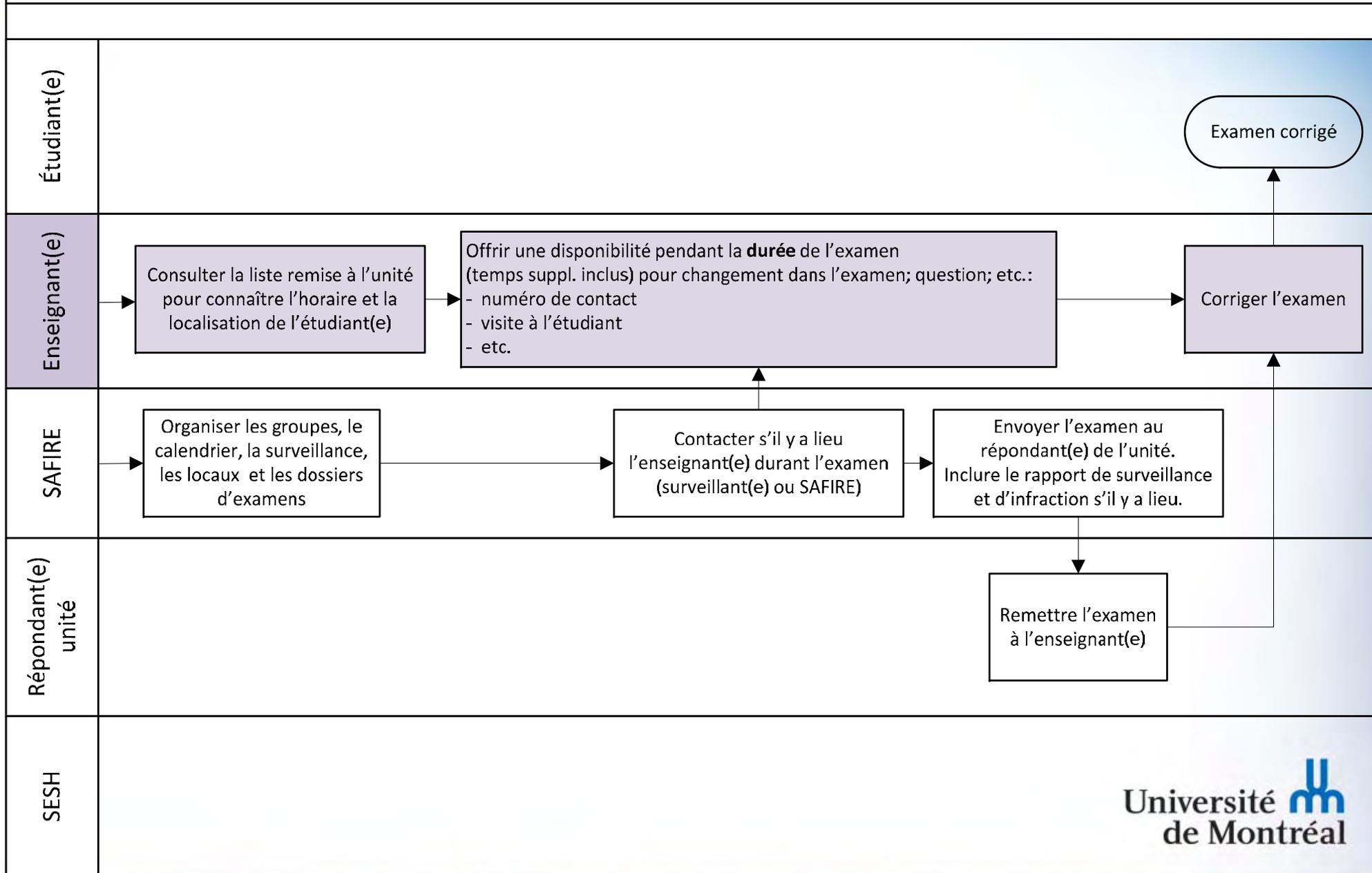
# Faculté des arts et des sciences

## Traitement de la demande



# Faculté des arts et des sciences

## Organisation, tenue des examens et suivi



# PARTICULARITÉS

## Examens en plusieurs parties

- Préciser les instructions dans la section de notes de l'interface de validation (courriel au SAFIRE si l'espace est insuffisant).

## Examens spéciaux (matériel audio; power point programmé; etc.)

- Préciser les instructions dans la section de notes de l'interface de validation (courriel au SAFIRE si l'espace est insuffisant);
- Unité responsable de fournir le matériel.

# PARTICULARITÉS

## Logiciels/Locaux spécifiques

- Préciser les instructions dans la section de notes de l'interface de validation (courriel au SAFIRE si l'espace est insuffisant);
- Le SAFIRE demande à l'unité de réserver un local.

## Laboratoire

- Non organisé par le SAFIRE;
- Entente entre l'enseignant(e) et l'étudiant(e);
- L'unité peut demander un remboursement des coûts supplémentaires au SAFIRE.

# PARTICULARITÉS

## Studium

- Maison:
  - Le SAFIRE n'est pas impliqué;
  - L'enseignant(e) ajuste le temps de l'examen en fonction du temps supplémentaire, s'il y a lieu (33%; 50%; 100%).
- Classe:
  - Le SAFIRE organise les mesures d'accommodements;
  - L'enseignant(e) ajuste le temps de l'examen en fonction du temps supplémentaire, s'il y a lieu (33%; 50%; 100%).

## OUTILS DE L'ENSEIGNANT(E)

### S'informer

- Connaître les coordonnées de la **personne répondante** de l'unité et la consulter au besoin
- Site du SAFIRE : <http://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>
- **Document d'information à l'enseignant** sur le site du SAFIRE sous l'onglet *Membre du personnel*

# OUTILS DE L'ENSEIGNANT(E)

LE SAFIRE

ÉTUDES

RÉUSSITE ET  
RESSOURCES

BOURSES ET  
FINANCEMENT

PERSONNEL

VOUS ÊTES...

› Conseillers à la réussite étudiante

› Conseillers en gestion des études

› Séances d'accueil

› Association étudiante

› Échanges et ententes  
interuniversitaires

› Mesures d'accommodement aux  
examens pour les étudiants en  
situation de handicap

› Ressources étudiantes

› Questions fréquentes



## Mesures d'accommodement aux examens des cours de la Faculté des arts et des sciences pour les étudiants en situation de handicap

En accord avec la [Politique cadre sur l'intégration des personnes en situation de handicap](#), la FAS voit à la mise en place de certaines mesures d'accommodement nécessaires lors de la passation des examens.

### Que faire pour avoir accès à des mesures d'accommodement?

Vous devez tout d'abord vous inscrire au [service de Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Le SESH évaluera vos besoins et vous pourrez par la suite faire une demande à la FAS.

### Comment faire une demande?

Vous devez remplir le formulaire de demande en ligne au moins **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver et au moins **14 jours** à l'avance lors du trimestre d'été. Veuillez prendre connaissance du [Document d'information à l'étudiant](#) (sous l'onglet *Étudiant en situation de handicap*), pour connaître le fonctionnement spécifique à la FAS.



ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

MEMBRE DU PERSONNEL

SURVEILLANT

Professeur

- [Document d'information destiné à l'enseignant](#)
- [Formulaire d'engagement de confidentialité](#)

## OUTILS DE L'ENSEIGNANT(E)

- S'informer sur le **site du SESH**

The screenshot shows the website for the SESH (Services aux étudiants en situation de handicap) at the University of Montreal. The page features a navigation menu on the left with categories like 'Mission et rôle du SESH', 'Accueil et inscription', 'Ateliers', 'Vivre avec sa différence', 'Résidences', 'Aide financière', 'Accessibilité et déplacement sur le campus', 'Aides technologiques', 'Documentation adaptée', 'Accommodements aux examens', 'Plan du site', and 'Pour nous joindre'. The main content area has a header with the SESH logo and a large graphic of a hand holding a plus sign. Below this is a section titled 'En bref' with a video player showing a woman speaking. To the right of the video is a calendar for September 2016, with the 12th highlighted. Below the calendar is a section titled 'S'entraider pour réussir' with the date '12 septembre 2016 à 12:00' and the location 'Pavillon J.-A.-De Séve, local A-0302'.

# QUELQUES CHIFFRES 2015-2016

(3 TRIMESTRES)

- Plus de 3,600 demandes traitées
- Plus de 3,200 examens organisés
- 340 étudiants en situation de handicap

# QUELQUES CHIFFRES 2015-2016

Sciences biologiques

- 23 cours
- 121 examens

# Merci pour votre collaboration!

## Personnes répondantes au département de Sciences biologiques:

*Isabelle Lalande, poste 1206*

*Patricia Escoto Incer, poste 6875*

[ESH@biol.umontreal.ca](mailto:ESH@biol.umontreal.ca)

## Personne ressource au SAFIRE:

*Diane Francoeur*

Responsable de la Gestion des mesures d'accommodements des étudiants en situation de handicap aux cours de la FAS

SAFIRE | Faculté des arts et des sciences | Université de Montréal

Pavillon Lionel-Groulx | 3150, rue Jean-Brillant, bureau C-1102, Montréal Qc H3T 1N8

Tel. 514-343-6111 poste 5583

[esh@safire.umontreal.ca](mailto:esh@safire.umontreal.ca)

# ANNEXE 1

## Accompagnateur/interprète

- Accompagnateur pour description d'éléments visuels ou lecture des questions à développement
- Accompagnateur pour l'aide à la rédaction
- Autoriser un interprète pour les examens

## Matériel

- Feuille de notes mnémotechniques signées par le professeur
- Documents de notes de cours en format électronique
- Dictionnaire papier
- Dictionnaire électronique (de mots, synonymes, antonymes, conjugaison, etc.) - sur support ordinateur ou lexibook
- Lecteur de musique pour favoriser la concentration (fourni par SESH)
- Télévisionneuse portative
- Calculatrice non programmable
- Écouteurs à réduction du bruit ambiant (sans musique)

## Examen adapté

- Examen sous format texte électronique à adapter par SESH (fournir l'examen au moins 7 jours ouvrés à l'avance)

## Localisation

- Local à part sans distraction (regroupé avec d'autres étudiants)
- Local à part seul(e)
- Local de l'examen au SESH (incluant équipement et ressources spécialisées)

## ANNEXE 1 - suite

### **Ordinateur** (Format Word requis)

- Ordinateur avec les logiciels spécialisés pour compenser les limitations visuelles
- Ordinateur avec logiciel de correction Antidote (sauf si l'accommodement entre en conflit avec les compétences évaluée)
- Ordinateur avec Word (assistance à l'écriture – traitement de texte)
- Ordinateur avec logiciel d'aide à l'écriture - Wordq pour la prédiction de mots (sauf si l'accommodement entre en conflit avec les compétences évaluées)
- Ordinateur avec Wordpad (sans correcteur)
- Ordinateur avec logiciel permettant la lecture du texte par voix de synthèse (WordQ ou Balabolka)
- Ordinateur avec logiciel permettant la reconnaissance de la voix (assistance à l'écriture – dictée vocale)

### **Temps supplémentaire**

- Temps supplémentaire 33%
- Temps supplémentaire 50%
- Temps supplémentaire 100%
- Bénéficier de pauses (cumulant au maximum 30 min)

### **Horaire**

- Commencer l'examen plus tôt dans la journée
- Commencer l'examen plus tard dans la journée
- Décaler l'examen dans la journée (si plusieurs examens sont prévus le même jour)
- Déplacer l'examen à une autre journée (si plusieurs examens sont prévus le même jour)